

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue au 1455 Route Ducharme le onzième jour de juin deux mille treize (11/06/2013) à compter de dix-neuf heures (19:00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet
M .Robert Tessier

M. Robert Doucet

Sont absents : Mme Marjolaine Guérin Mme Johanne Tessier

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.
Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

Ouverture de l'assemblée.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. Guy Dessureault, maire et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal

Le sujet à l'ordre du jour est :

1. Autorisation du conseil municipal pour un emprunt temporaire

Résolution 2012-06-115-A Autorisation du conseil municipal pour un emprunt temporaire

ATTENDU l'approbation du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre des Transports, M. Sylvain Goudreault du règlement d'emprunt 2013-05-01 au montant de 100 000 \$.

ATTENDU que le déboursé se fera le 16 juillet 2013.

Il est proposé par Mme Marlène Doucet
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu ce qui suit :

- Le conseil municipal autorise la demande d'un emprunt temporaire auprès de l'institution financière de la municipalité au montant de 100 000 \$ et autorise le maire, le secrétaire-trésorier et/ou la secrétaire-trésorière adjointe pour la signature des documents;
- Le conseil municipal autorise l'exécution des travaux reliés à cet emprunt soit la bâtisse de l'accueil du camping municipale & marina Saint-Roch-de-Mékinac

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Robert Doucet
Il est 19:18 heures.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, sec.-trés. adj.